

Du nouveau en Rhône-Saône

Poussés par la montée en puissance de la voie d'eau, qui engendre de nouveaux besoins en personnel, les acteurs rhodaniens se mobilisent pour développer des formations liées au fluvial.

Jusqu'il y a peu, l'offre de formation liée à la voie d'eau dans le bassin du Rhône se concentrait sur des prestations de formation continue et de préparation aux examens réglementaires, proposées par des associations professionnelles : *Fluvia* ou encore *Promofluvia* (attestation spéciale passagers notamment). Une offre limitée, qui amenait bien souvent les intéressés à se déplacer vers d'autres bassins pour leur préparation, la Seine en particulier.

L'ISNI/ESSAIME

Ce n'est pourtant pas directement dans le secteur de la navigation qu'une première formation initiale liée à la voie d'eau a vu le jour, mais dans celui de l'organisation du transport. Faisant le constat du déficit de connaissance du monde fluvial chez les transitaires et responsables logistiques locaux et du peu de place fait à la voie d'eau dans les formations transport généralistes, l'*Aderc/Agence de développement économique de la région de Chalon-sur-Saône* a entrepris il y a deux ans de créer une formation professionnelle ad hoc sur son territoire. C'est tout naturellement que l'organisme s'est tourné vers le *Cnam/Centre national des arts & métiers* qui dispose, avec l'*ISNI d'Elbeuf*, d'une formation de ce type.

Une démarche qui a permis de gagner du temps : dès la rentrée 2010, l'*ISNI Chalon-sur-Saône* ouvrait ses portes, grâce au soutien d'Aproport, le service de la CCI de Saône-et-Loire exploitant les ports de Chalon et Mâcon, de la Région Bourgogne, du Grand Chalon, de la *CNBA* et de *VNF*. Accessible aux bacheliers ou aux personnes justifiant d'une expérience professionnelle, l'*ISNI Chalon* prépare en deux ans au titre de « *technicien supérieur du transport international et de la logistique portuaire, transport fluvial* », un diplôme professionnel inscrit au *RNCP* (registre national des certifications professionnelles) au niveau bac+2. 14 auditeurs âgés de 21 à 52 ans forment la première promotion chalonnaise, dont

11 demandeurs d'emploi et une personne envoyée par... une entreprise de transport routier ! Les cours sont assurés pour moitié par des intervenants professionnels (assurances, droit fiscal, procédures douanières, gestion des conteneurs) et pour moitié par des enseignants issus des organismes locaux (université, lycée, Greta) mais aussi de l'*ISNI d'Elbeuf*.

« Pour cette première promotion, il n'a pas été facile de trouver des enseignants sur place. J'ai moi-même découvert un monde que j'ignorais totalement », avoue Robert Roland, le responsable de la formation. Au-delà des cours académiques, celle-ci se soldera par un stage en entreprise de 6 mois. Différents modules sont aussi prévus en plus du programme officiel : prévention incendie, formation aux premiers secours, code de navigation fluviale et initiation d'une semaine à la navigation. Cette dernière sera réalisée par groupe de 4 ou 5 sur les bateaux de l'*ISNI d'Elbeuf*. « Le but n'est pas de former des bateliers mais de montrer aux auditeurs comment se passe une navigation et quelles sont les difficultés que peuvent rencontrer les opérateurs ».

L'*Aderc* et la *CCI* ne comptent pas s'arrêter là et viennent de lancer une nouvelle réflexion visant à la mise en place d'un pôle de compétences fluviales alliant formation, recherche et développement, construction et réparation navale, création et développement d'entreprises affiliées à la voie d'eau (transport fluvial de marchandises et tourisme fluvial).

UN NOUVEAU CAP

Plus au Sud, c'est un nouveau CAP de navigation fluviale qui devrait ouvrir à la rentrée prochaine, sur le même modèle que les formations dispensées au lycée Mathis de Schiltigheim et au CFA du Tremblay. Le Lycée professionnel des Catalins, situé à Montélimar, accueillera 12 apprentis sur deux années et disposera d'un bateau école,

grâce au soutien de la Région Rhône-Alpes, de *VNF* et de la *CNR*.

« Notre action se situe dans le cadre du contrat de plan et du plan Rhône », précise-t-on à la Région. Un appel d'offre est en cours pour l'acquisition du bateau, pour lequel la collectivité dispose d'un budget de 800 000 à 1,2 Mio €. « Il s'agira d'une unité de 70 à 120 m, déjà équipée pour la navigation (instruments de bord, groupe électrogène, propulseur d'étrave) et qui sera aménagée pour y installer une salle de cours, un atelier de réparation et des capacités d'hébergement ponctuel ». La Région investira également dans la réalisation d'un appontement situé à proximité du lycée, le port de Montélimar n'ayant pas la capacité d'accueillir en permanence le bateau-école. « Cet équipement nous permettra de proposer, dès sa mise en place, le bac pro transport fluvial mais aussi la préparation au certificat restreint de radiotéléphoniste ainsi qu'aux attestations radar et passagers », indique Jean-Pierre Ranchon, proviseur du Lycée des Catalins.

N. S. ■

Passage d'écluse sur le «Nirvana». Bientôt le Rhône disposera de sa propre formation en navigation fluviale.



Photo: Sébastien Vignat

Guide des formations

Centre de formation des apprentis de la navigation intérieure

43 rue du Général de Gaulle
78490 LE TREMBLAY SUR MAULDRE
T. 01 34 94 27 70
Courriel : cfani@free.fr
Internet : www.cfani.fr
Directeur : Francis Doreau
CAP de navigation fluviale (2 ans en alternance), mention complémentaire « transporteur fluvial » (1 an en alternance, formation continue ou contrat de professionnalisation, CQP « capitaine de bateau fluvial » (7 mois en formation continue ou contrat de professionnalisation).
Dans le cadre du CAP, préparation à l'ACP « transporteur fluvial », au certificat de conduite des bateaux de commerce, aux attestations spéciales radar et passagers, au certificat ADN et au certificat de radiotéléphonie.

Lycée d'enseignement professionnel E. Mathis

1 rue du Dauphiné - B. P. 9
67311 SCHILTIGHEIM CEDEX
T. 03 88 18 55 18
Directeur : Francis Navlet
CAP de navigation fluviale (1 à 2 ans en formation scolaire, en alternance ou en contrat de professionnalisation). Mention régionale en allemand.

ISNI Elbeuf

Lycée Ferdinand Buisson
6 rue Auguste Houzeau
76500 ELBEUF
T. 02 32 82 07 16
Courriel : isni@wanadoo.fr
Internet : www.isni.eu
Directrice : Ingrid Brumfroy
Formation Bac+2 (1 à 2 ans en formation continue). Equivalence ACP « transporteur fluvial » et « commissionnaire de transport ». Préparation au certificat de capacité à la conduite de bateau, au certificat de radiotéléphonie, à l'attestation spécial radar, à l'ADN, au brevet de secourisme.

ISNI Chalon

2 rue Thomas Dumorey
71100 CHALON SUR SAONE
T. 03 85 48 54 08

Courriel : cnamchalon@cnambourgogne.fr
Directeur : Robert Rolland
Formation Bac+2, équivalence ACP « transporteur fluvial » et « commissionnaire de transport ». Formation aux premiers secours, prévention incendie.

Chambre nationale de la batellerie artisanale/CNBA

43 rue de la Brèche aux Loups
75012 PARIS
T. 01 43 15 96 96
Courriel : cnba.paris@wanadoo.fr
Internet : www.cnba-transportfluvial.fr
Stages informatiques, gestion d'entreprise, langues (allemand, néerlandais, anglais), permis de conduire B, formation aux premiers secours (en régions), ADN et attestation spéciale radar (en coopération avec Fluvia).

Fluvia

8 rue Saint-Florentin
75001 PARIS
T. 01 42 60 36 13
Courriel : c.spander.caf@orange.fr
Internet : www.caf.fr
Stages ADN de 5 jours, prévention des chutes à l'eau, préparation à l'ACP « transporteur fluvial » et aux attestations spéciales radar et passagers, au certificat de capacité à la conduite des bateaux de commerce, au certificat de radiotéléphonie.

Promofluvia

41 quai Rambaud
69002 LYON
T. 04 78 37 83 03
Préparation à l'attestation spéciale passagers.

Lycée professionnel

« Les Catalins » (à la rentrée 2011)
24 avenue des Catalins - B. P. 359
26216 MONTELIMAR CEDEX
T. 04 75 00 76 76
Courriel : pierre.ranchon@ac-grenoble.fr
Directeur : Pierre Ranchon
CAP de navigation fluviale (2 ans en formation scolaire). Préparation au certificat de capacité à la conduite des bateaux de commerce, aux attestations spéciales radar et passagers, au certificat de radiotéléphonie.